

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION INSERM DU 01 FÉVRIER 2008 À PARIS

Participants :

Pour le réseau Sentinelles (Equipe nationale) :

Thomas Hanslik, responsable du réseau Sentinelles (Inserm) ; Thierry Blanchon, responsable adjoint du réseau Sentinelles ; Clément Turbelin, médecin animateur national du réseau Sentinelles, responsable du système d'information ; Pierre-Yves Boelle, MCU-PH (responsable étude Epivar – Inserm UMR-S 707) ; Romain Silhol, doctorant « modélisation des épidémies de varicelle » (analyse étude Epivar).

Pour le réseau Sentinelles Corse :

Jean-Pierre Amoros, responsable du réseau « I Sentinelli in Tramice » (Inserm Université de Corse) ; Christophe Arena, animateur du réseau ; Laurent Varesi, responsable du laboratoire de virologie (Inserm Université de Corse) ; Alessandra Falchi, ingénieur de recherche, laboratoire de virologie (Inserm).

Pour le réseau Sentinelles Rhône-Alpes :

Marianne Sarazin, responsable réseau (Inserm, RESEEPI).

Pour le laboratoire de virologie du CHU de Reims :

Laurent Andreoletti.

Médecin Sentinelles :

Patricia Lefebure, médecin généraliste (réseau Sentinelles)

Médecin Sentinelles pour l'URML de Corse :

Denis Moretti, médecin généraliste (réseau Sentinelles URML de Corse).

Le 01 février 2008, dans les locaux de l'INSERM, Université Pierre et Marie Curie, Paris, a eu lieu une réunion de travail regroupant les représentants de l'Inserm (équipe nationale), de l'Université de Corte, du réseau I SENTINELLI DI TRAMICE, de l'URML de Corse, du réseau Sentinelle Rhône-Alpes, du laboratoire de virologie de Reims.

Une coopération Inserm - URML va être finalisée par la signature prochaine d'une chartre qui va être proposé à toutes les URML de France.

L'URML de CORSE est déjà associée à toutes les publications de l'Inserm concernant le réseau sentinelle corse

Un document de travail nous a été proposé par la HAS sur l'évaluation des pratiques professionnelles des médecins participant au réseau sentinelles, INSERM étant Organisme Agréé.

En bref : les éléments constitutifs du programme

Registres, Observatoires, Bases de données et Evaluation des Pratiques Professionnelles



Validation de la démarche EPP

- Le **programme EPP** est conforme aux caractéristiques demandées : cf. *supra* et décision HAS n° 2007.10.035/EPP du 7 novembre 2007 (J.O. du 3 janvier 2008).
- Le **professionnel s'engage**, à effectuer les 4 étapes de la démarche proposée.

La HAS considère qu'un médecin qui participe activement et régulièrement à une démarche répondant aux conditions énoncées ci-dessus, remplit son obligation d'EPP. (décret n°2005-346 du 14 avril 2005).

La validation de la démarche permet d'obtenir la délivrance du **certificat d'EPP**.

Cette démarche d'EPP ayant vocation à s'inscrire dans la durée, des thèmes différents peuvent être présentés aux professionnels.

La structure professionnelle qui propose le programme EPP, dispose d'un document écrit décrivant toutes les conditions de sa réalisation. Elle rédige un rapport annuel d'activité qui contient notamment : le nombre de praticiens engagés dans le programme et des indications sur les évolutions des pratiques enregistrées.

Note : un **Organisme Agréé pour l'Accréditation des médecins** peut, s'il le souhaite, intégrer ce type de programme EPP dans son "Programme d'amélioration de la sécurité des pratiques".

Les modalités exactes de validation : participation au forum, élaboration d'un formulaire d'inscription, nombres de connexion annuelle nécessaire vont être proposées prochainement à l'HAS.

L'étude EPIVAR (Romain Silhol), est en cours et rentre dans sa deuxième phase.

La surveillance virologique de la grippe en Corse, (Alessandra Falchi), a fait l'objet d'une publication internationale à laquelle l'URML de Corse a été associée, relative à la présence dans trois prélèvements de deux virus différents, ce qui pose à terme la possibilité d'un recombinaison virale.

Le Laboratoire de Virologie de Reims devient le référent du laboratoire de virologie de Corte, pour l'obtention de son agrément (Laurent Andreoletti).

Laurent Andreoletti propose une étude qui pourra débuter en Corse cette année sur les fièvres estivales et sur des pathologies plus spécifiques à la Corse telles que les rickettsioses.

Dr Denis Moretti
Secrétaire Général